

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES SARTHOIS



Depuis près de 30 ans, le Département intervient avec une politique sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles) qui vise à protéger et à mettre en valeur ces espaces remarquables.

17 sites sont aujourd'hui labellisés ENS de par les enjeux écologiques forts qu'ils comportent. Forêts, marais, tourbières, prairies humides, étangs, coteaux, landes, cavités, autant de milieux naturels, riches d'une faune et d'une flore souvent menacées, protégés dans le cadre du réseau de sites ENS mis en place par le Département. La gestion de ces sites relève soit du Département, soit de communes, de structures intercommunales ou encore d'associations.

De mars à septembre, des sorties gratuites sont proposées dans le guide des Rendez-vous nature, disponible sur demande au 02 43 54 74 25 ou sur www.sarthe.fr.



COMMENT S'Y RENDRE

Depuis le bourg de Brette-les-Pins, suivre la D142. Avant le rond-point prendre la 1^{ère} à droite, le parking est sur votre gauche situé au pied du lycée agricole André Provots.



Coordonnées GPS : Latitude : 47.916049 Longitude : 0.330935

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Ce site est sensible par la rareté des espèces présentes. Merci de les respecter, de rester sur le sentier et de veiller à ne rien jeter ni détériorer (cueillette interdite).



Département de la Sarthe

Direction des Territoires,
de l'agriculture et du développement durable
Téléphone 02 43 54 74 25
www.sarthe.fr



ESPACE NATUREL SENSIBLE SARTHOIS

Forêt de Brette-les-Pins



www.sarthe.fr

Bienvenue sur l'Espace Naturel Sensible de Brette-les-Pins

PROFITER DU SITE

Accès libre - Équipements : prévoir de bonnes chaussures de marche.

Pour une utilisation respectueuse du site, consulter le règlement intérieur affiché aux différentes entrées.

Un livret BD jeux associés consultable en ligne sur sarthe.fr/ens.

UN MILIEU FORESTIER



L'Espace Naturel Sensible de la forêt de Brette-les-Pins, composé de 34 hectares, accueille une belle mosaïque d'essences forestières avec la présence de résineux (pin maritime et laricio) et de feuillus (chêne pédonculé, chêne sessile, châtaignier, ou hêtre de belle envergure), propice à une grande diversité floristique et faunistique.

Des espèces patrimoniales ont été observées telles que le Pouillot fitis, le Rougequeue à front blanc, ou encore des plantes remarquables et caractéristiques de milieux pionniers sableux.

LES SABLES CÉNOMANIENS... TYPIQUES DE LA SARTHE

Des sables propices à des espèces floristiques

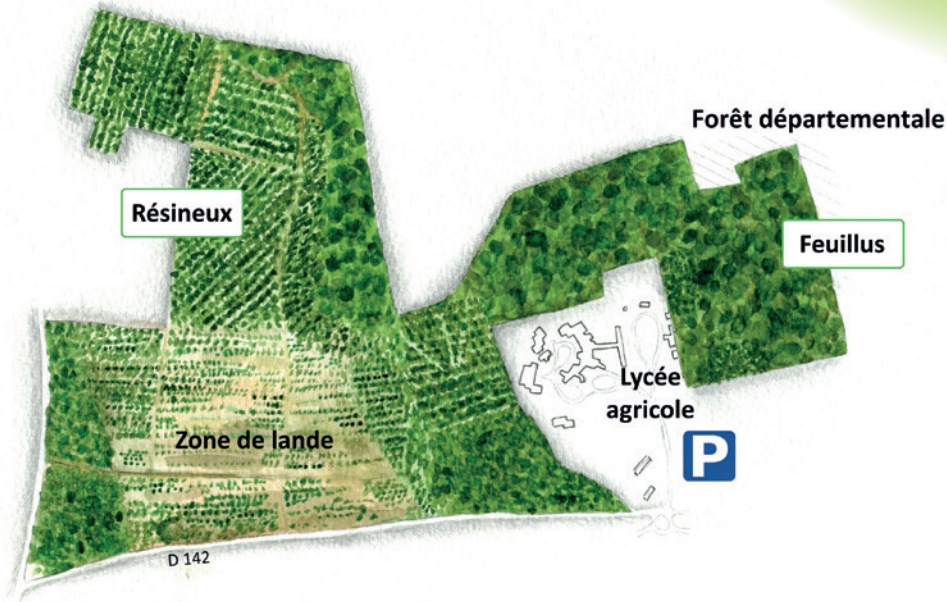
Les sols sableux sont très perméables à l'eau et à l'air, leur permettant de se réchauffer rapidement. Cette caractéristique constitue un atout précieux en hiver pour certaines plantes parfois rares comme l'Hélianthème faux alysson. Le site de Brette-les-Pins est le 10^{ème} « spot » sarthois où l'espèce est présente.

Le saviez-vous ...

Le territoire sarthois est doté d'une grande zone de dépôt sableux formée il y a 96 millions d'années sur le massif armoricain : le sable cénomanien. Il constitue une importante réserve en eau. Il est également à l'origine de la roche du grès « roussard » qui donne sa couleur à la muraille du Mans.



Forêt communale



LE POUILLOT FITIS

Un infatigable baroudeur



Ce petit passereau au chant mélodieux, est plus facile à entendre qu'à voir. Très vif et remuant il ne tient pas en place. En Sarthe, nous le retrouvons dans des parcelles forestières constituées de jeunes peuplements de résineux et de feuillus. Migrateur transsaharien, il revient dans notre région dès la mi-mars. Le Pouillot fitis est protégé, classé vulnérable dans la liste rouge régionale. Son déclin est dû principalement au réchauffement climatique, qui pousse l'espèce à quitter ces zones de reproduction plus au sud. Il est présent sur deux départements seulement en Pays de la Loire : la Sarthe et la Mayenne.

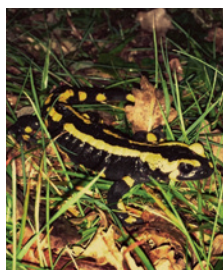
Son identification sur la forêt de Brette-les-Pins est un enjeu clé pour sa préservation.



Les forêts luttent contre le changement climatique !

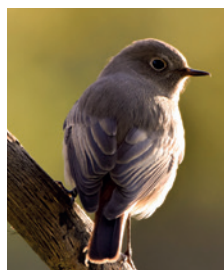
Les forêts sont les poumons de la planète ! Les arbres permettent de stocker un volume important de CO₂ afin d'atténuer les effets négatifs du réchauffement climatique.

CE QUE VOUS POURREZ VOIR...



Salamandre tachetée (nocturne)

Mais aussi : la Grenouille rousse (janvier à septembre)



Rougequeue à front blanc (mars à octobre)

Mais aussi : le Bruant jaune



Hélianthème en ombelle (mai à juillet)

Mais aussi : Sabline des montagnes, l'Hélianthème faux alysson

CE QUE VOUS POURREZ ENTENDRE...



Troglodyte mignon (toute l'année)

Mais aussi : Sittelle torchepout, Fauvette pitchou



Pic épeiche (toute l'année)

Mais aussi : le Pic vert et le Pic noir

Crédit photos : R.GIAMBRUNO, CD72 / Aquarelle : Aude DESLANDES